



Vous êtes ici : Accueil □ **Le Mans Université**

RAPPORT D'ÉVALUATION | FR
FR

Le Mans Université

Type : Rapports d'établissements/organismes

Campagne d'évaluation : 2020-2022 (vague B) - Publié le : 05/05/2022



Observations du Président du Hcéres

Le Mans Université poursuit la politique qu'elle s'est fixée depuis plus de 10 ans pour conforter son identité d'université pluridisciplinaire de proximité visant à la fois à éléver le niveau de qualification d'un large public et à se créer une véritable signature scientifique sur quelques créneaux d'excellence bien identifiés.

L'évaluation conduite par le comité d'experts, présidé par le Professeur Alain TROUILLET, confirme que l'établissement a su conjuguer ancrage territorial et innovation pédagogique d'une part, visibilité thématique affirmée d'autre part. L'établissement, dans cette double orientation, a su démontrer un grand dynamisme de réponse aux appels à projets, couronné par plusieurs succès significatifs.

Le comité salue l'investissement de l'université dans l'innovation en formation, tant en 1er cycle pour favoriser la réussite qu'en master pour conforter la visibilité de l'université et le lien étroit avec les forces de recherche associées.

L'établissement a mis en place toute une série de dispositifs pour évaluer et faire évoluer son offre de formation, accroître son indicateur de « valeur ajoutée » déjà excellent, accompagner les étudiants vers la qualification et une insertion professionnelle de qualité. Certaines initiatives sont très originales et, à ce titre, soulignées par le rapport. Il en est ainsi de l'atelier-école sur le contrôle non destructif (« EFCD Academy ») qui mobilise toute une palette de compétences scientifiques et technologiques, la formation initiale comme la formation continue, des partenariats d'entreprises et le soutien du PIA pour répondre à des besoins avérés des industriels.

En matière de politique scientifique, Le Mans Université a identifié ses secteurs de compétences où elle construit avec ténacité et progressivement sa visibilité avec déjà une forte reconnaissance dans certains domaines, et de façon exemplaire en acoustique. Le comité approuve cette politique déterminée qui passe par un lien renforcé entre recherche et formation de haut niveau et la création d'instituts dont l'articulation avec les composantes mériterait d'être clarifiée.

Après l'échec de la structuration inter-régionale et la dissolution de la COMUE Bretagne-Loire, Le Mans Université a choisi de construire une alliance avec l'université d'Angers. Le comité d'experts note que la COMUE expérimentale, dans laquelle, depuis le 1er janvier 2021, les deux universités partagent une ambition réaliste et porteuse de sens, donne déjà des résultats, par exemple pour les parcours de formation en santé. Compte tenu de la proximité de pôles universitaires puissants, le comité engage aussi cette alliance stratégique entre deux universités de taille moyenne à développer, au cours de la période expérimentale de 10 ans, des initiatives originales et ouvertes au travers de partenariats territoriaux, nationaux et internationaux pour se construire une identité attractive.

Ces résultats obtenus par l'université dans les domaines pédagogiques et scientifiques sont d'autant plus remarqués par le rapport d'évaluation que celui-ci développe une analyse critique très précise et très incisive du fonctionnement, de l'organisation et du pilotage de l'établissement, dans un contexte de fragilité financière avérée. Ainsi, alors même que l'université porte une grande attention à la politique des ressources humaines et des emplois et au dialogue social, que l'engagement des personnels est remarquable, les dysfonctionnements organisationnels créent une profonde insatisfaction. La situation est d'autant plus préoccupante qu'elle avait été mise en lumière par l'évaluation précédente et qu'on observe aujourd'hui une dégradation due à une trop grande passivité de l'établissement.

Dans ce contexte, le Hcéres ne peut que recommander fortement à l'université de se saisir du rapport d'évaluation pour définir un plan volontariste de redressement de cette situation dégradée et à l'État de mettre cette question au cœur de la négociation contractuelle en obtenant de l'établissement des engagements précis et vérifiables.



Rapport Hcéres - Le Mans Université

(2.6 Mo) - PDF (/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/B2022-EV-0720916E-DECT-ETAB220022413-035228-RD.pdf)